

Genève, le 16 octobre 2020

Madame Nathalie Fontanet
Conseillère d'Etat chargée du
département des finances et des
ressources humaines
Monsieur Antonio Hodgers
Président du Conseil d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Transmis par courriel

Objet : préavis d'arrêt de travail pour le 29 octobre 2020 et demande d'ouverture de négociations avec le Conseil d'Etat

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Madame la Conseillère d'Etat,

En date du 29 septembre 2020 le Cartel intersyndical s'est réuni en Assemblée des délégué.e.s à l'UOG et a pris, à l'unanimité des personnes présentes et à l'unanimité des organisations membres du Cartel, les décisions suivantes qu'il se permet de vous rappeler :

- Confirmation des demandes du Cartel adressées au Conseil d'Etat de retirer les projets de loi PL12781 (baisse de 1% de tous les traitements) et PL12780 (suspension de l'annuité 2021) ;
- Retrait des projets modifiant la répartition des cotisations employé-e-s / employeurs des caisses de pension de la CPEG et les caisses de prévoyance de la police et des TPG, unilatéralement décidées par le Conseil d'Etat, et dans tous les cas exigence de consulter les organisations syndicales sur ce sujet et négociations pour toute modification des lois et règlements des caisses de pension ;
- **Préavis de grève** pour la journée du 29 octobre.

La décision d'un débrayage la journée du jeudi 29 octobre a par ailleurs été confirmée par l'Assemblée du personnel qui s'est tenue en extérieur le jeudi 15 octobre à la fin d'une manifestation du personnel de l'Etat et du secteur subventionné qui a réuni, selon la police, plus de 6'000 personnes (résolution votée à l'unanimité en annexe).

Le Cartel demande que ce préavis soit transmis aux EPA et autres institutions subventionnées.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, le bureau du Cartel vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Madame la Conseillère d'Etat, ses meilleures salutations.

Pour le bureau du Cartel
Françoise Weber, Olivier Baud et
Vincent Bircher

Ann.ment.